

Bures sur Yvette, le 6 Janvier 2016

Madame, Monsieur,

Nous vous convions à assister à l'**Assemblée Générale Extraordinaire** et à l'**Assemblée Générale Ordinaire** du Comité Départemental Sports pour Tous de l'Essonne qui se tiendront :

## **Samedi 6 février 2016 à 14h30**

Mairie de Bures sur Yvette - salle n°1  
45 rue Charles de Gaulle  
91440 Bures sur Yvette

### **Ordre du jour Assemblée Générale Extraordinaire** (14h30- 15h00)

1. Désignation des scrutateurs
2. Modification de l'adresse du Siège Social
3. Modification de statuts suite à modification du siège social

### **Ordre du jour Assemblée Générale Ordinaire** (15h00- 16h30)

4. Désignation des scrutateurs
5. Adoption du Compte Rendu de l'Assemblée Générale du 31 janvier 2015 (\*)
6. Rapport Moral
7. Rapport d'Activité
8. Rapport Financier (année civile 2015)
9. Approbation des Rapports
10. Approbation du montant des Cotisations 2016-2017
11. Adoption du Budget prévisionnel 2016
12. Déclaration d'engagements partagés avec le Conseil Général de l'Essonne
13. Election des représentants aux Assemblées Générales (Régionale et Nationale)
14. Questions diverses (à faire parvenir par écrit à l'aide du coupon réponse joint)
15. Allocution des personnalités invitées.

En attendant d'avoir le plaisir de vous rencontrer, je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes salutations fédérales les plus cordiales.



Christian MAIRE  
Président CD SPT 91  
P/O  
Patrick Lasserre Secrétaire

(\*) joint par mail au présent ordre du jour

PJ : Coupon réponse (à retourner impérativement avant le 30 janvier 2016)  
Pouvoir (pour la représentation des Présidents empêchés)